

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
03 juillet 2018

Présents : ANCRENAZ GILLES ; BALLARA PATRICIA ; FAMEL EMILE ; GRELAZ BRUNO ; GUY PIERRE ; LHOTE MARILYN ; LOPEZ MARIA. MERMOUX SERGE ; SAULNIER ARLETTE ; SAVOINI SERGE ; TROGER JEAN-LUC ; WATT-CHEVALIER ALINE.

Absents excusés : BIMBERT JOELLE, donne pouvoir à P.BALLARA ; SALZARD CHRISTOPHE, donne pouvoir à S.SAVOINI ; TUR THIERRY, donne pouvoir à A.WATT-CHEVALIER ; VANDEMAELE SYLVIE, donne pouvoir à G.ANCRENAZ.

Absents : ANCRENAZ AURELIE ; COMTE RACHEL ; KRAFT AGNES.

Secrétaire de séance : LHOTE MARILYN

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 05 juin 2018 : Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2/ Décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations données par le Conseil Municipal :

- Néant

DÉLIBÉRATIONS :

3/ Autorisation d'établissement d'une servitude

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à permettre l'installation d'une servitude sur la parcelle 1172 afin de permettre le retournement des véhicules au bout de l'impasse des Chenesses.

4/ Travaux d'électrification pour les parkings de l'école

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le plan de financement proposé par le Syane pour la réalisation des opérations de génie électrique pour l'aménagement du parking du groupe scolaire. Le plan de financement de 39'806.00€ prévoit une participation du Syane de 16'480.00€ soit 30% du cout du projet.

La Commune prendra donc à sa charge les 23'326.00€ ainsi que 1'194.00€ de frais généraux.

5/ Convention avec le CDG74 pour l'automatisation de la médiation dans les conflits de personnel.

A l'unanimité le Conseil Municipal accepte de participer à une expérimentation avec le Centre de Gestion de la Haute-Savoie et le Tribunal Administratif de Grenoble afin d'automatiser les procédures de médiation en cas de conflit entre l'administration et l'un de ses agents.

6/ Délibération modificative n°1

A l'Unanimité, le Conseil Municipal décide d'apporter des corrections au budget général afin de tenir compte de certaines dépenses imprévues ainsi que de certaines recettes à actualiser.

Section de fonctionnement – recettes

- compte 7381: *Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité* : +31'000.00€

Section de fonctionnement – dépenses

- compte 022: <i>dépenses imprévues</i>	- 10'500,00 €
-compte 023: <i>virement à la section d'investissement</i>	+ 24'000.00 €
- compte 6236 : <i>impressions</i>	+ 1'500,00 €
- compte 6283 : <i>Nettoyage des locaux</i>	+ 4'000.00€
- compte 739223 : <i>Fond de péréquation des recettes fiscales : communales et intercommunales</i>	- 4'000.00€
- compte 615232 : <i>entretien éclairage public</i>	+ 12'000.00€
- compte 6067 : <i>Fournitures scolaires</i>	+ 4'000.00€

Section d'investissement – dépenses

- compte 21538: *Réseaux divers* + 24'000.00 €

Section d'investissement – recettes
- compte 021: *virement de la section de fonctionnement* + 24'000.00 €

La séance est levée à 20h28

Le Maire, Serge SAVOINI